



COMMUNIQUE DE PRESSE NON A LA GRATUITÉ DE NOS ACTIVITÉS

BRADER NOS ACTIVITÉS N'EST PAS UN LEVIER DE NÉGOCIATION !

Chères dirigeantes, chers dirigeants,

Mercredi 02 Mars, la FFE a adressé une lettre ouverte au Président de la République, co-signée par cinq autres fédérations de sport de pleine nature, sur la préoccupation d'un retour à des mesures de confinement localisé et leur impact sur nos structures sportives.

L'équipe du CAP tient ici à exprimer ses plus vives inquiétudes quant à la proposition signée par Serge Lecomte, Président de la FFE, ainsi que la démarche :

=> La proposition du courrier : "Offrir la gratuité aux jeunes sportifs dans le cadre périscolaire ou extra-scolaire".

La FFE paiera t-elle pour la gratuité proposée des activités de nos structures ?

Alors que nos centres équestres pâtiennent depuis un an déjà d'une situation économique dégradée, il n'est pas acceptable de tirer une fois de plus l'économie de notre filière vers le bas. Nous devons au contraire proposer des services de qualité à un prix raisonné pour nos exploitants et raisonnables pour les consommateurs.

Les mesures de relance sont indispensables mais ne doivent en aucun cas être mises en place aux dépens de l'économie de nos clubs.

Par ailleurs, cette proposition pourtant d'ampleur, a été annoncée sans aucune concertation préalable avec les structures. La FFE apparaît une fois de plus en dehors des réalités de terrain, loin, très loin de ses affiliés.

=> Notre proposition : - Travailler sur le plan national à un Pass Équitation pour obtenir des collectivités (Région/départements et métropoles)une participation financière en direction des clubs.

=> La démarche du courrier : La FFE a décidé de s'allier à la fédération de la chasse nationale des chasseurs dans cette lettre ouverte. A l'heure où beaucoup de nos amis cavaliers, licenciés ou non, alertent sur la difficulté de cohabiter entre chasseurs et randonneurs, cette union apparaît prématurée.

L=> Notre proposition : Travailler conjointement sur la sensibilisation des pratiquants de la chasse pour obtenir de nouvelles garanties au travers de la révision de la charte du chasseur, dont la mention du respect plein et entier de nos équidés et de leurs cavaliers.

L'équipe du CAP